



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des  
Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement  
Industriel et des  
Installations Classées  
pour la Protection  
de l'Environnement

6 route des artifices  
BP 3718  
98846 Nouméa Cedex

N° 2013-36523/DENV

*Le Directeur*

à

Nouméa, le 13 NOV. 2013

Auplat avocats  
Le Fortin, 3 boulevard extérieur  
BP 32028  
Nouméa Cédex

Objet : réponse au courrier concernant l'avancée du dossier ICPE de Filtréco  
Référence : votre courrier reçu sous référence n°32641 en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013  
Pièce jointe : historique du dossier ICPE de Filtréco à la DIMENC et à la DENV

Monsieur,

En réponse à votre courrier en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013, l'inspection souhaite vous apporter des éléments d'information sur l'historique du dossier d'autorisation ICPE de Filtréco. Vous trouverez en pièce jointe de ce courrier, l'historique du dossier durant son instruction à la direction de l'industrie et des mines de Nouvelle-Calédonie et au sein de la direction de l'environnement de la province Sud.

Le dossier ICPE de Filtréco a fait l'objet de plusieurs avis de demande de compléments, le dernier en date du 18 juillet 2013. Ces avis de demande de compléments sont formulés afin d'obtenir les éléments nécessaires à la complétude et à la recevabilité du dossier permettant de procéder à l'enquête publique.

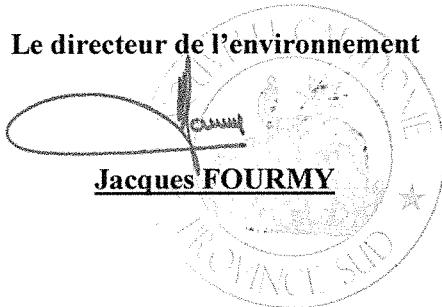
Les changements de réglementation n'ont pas affecté l'avancée du dossier ICPE de Filtréco. Il en va de la responsabilité des bureaux d'étude de prendre en compte l'ensemble des éléments demandés dans les avis de demande de compléments pour l'élaboration des nouvelles versions des dossiers. L'exploitant doit quant à lui s'assurer de vérifier le travail réalisé par le bureau d'étude avant le dépôt des dossiers complétés.

Nous restons donc dans l'attente des compléments demandés le 18 juillet 2013.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement

Jacques FOURMY



## HISTORIQUE ICPE FILTRECO

Juin 2007	Réception d'un dossier de demande d'autorisation pour une exploitation sur Ducos
Août 2007	Demande de compléments de l'IIC
Février 2008	Constat de l'IIC de la <b>mise en service de l'exploitation non encore autorisée et relance de l'exploitant</b>
Juin 2008	Réponse de l'exploitant à la demande de compléments
Août 2008	Nouvelle demande de compléments de l'IIC
2009	Suite à des risques incendie trop élevés liés à l'emplacement du site de Ducos, <b>déplacement par l'exploitant des installations sur un site à Païta (mise en service décembre 2009 – information fournie par l'exploitant en mai 2010)</b>
Décembre 2009	Relance de l'IIC concernant le dossier en cours pour le site de Ducos et la régularisation du site de Païta ( <b>aucune réponse</b> )
Août 2010	Courrier envoyé en recommandé par l'IIC pour relance ( <b>courrier non réclamé</b> suite à l'omission de l'exploitant de déclarer son changement d'adresse)
Septembre 2010	Nouveau courrier envoyé en recommandé pour relance (délai à fin septembre 2010)
Octobre 2010	Demande de l'exploitant d'un nouveau délai de réponse
Octobre 2010	<b>Annulation à la demande de l'exploitant de la procédure pour le site de Ducos et définition d'un nouveau délai pour le site de Païta à fin décembre 2010</b> (courrier envoyé en recommandé non réclamé)
Février 2011	Réception d'un dossier de demande d'autorisation pour une exploitation sur Païta
Août 2011	Demande de compléments de l'IIC
Novembre 2011	Courrier de l'exploitant demande de précision sur la procédure suivie (14/11) + réponse inspection (21/11)
Mars 2012	Réponse de l'exploitant à la demande de compléments : ajout de nouvelles activités (transit d'accumulateurs usagés au plomb et solvants, peintures...)
Juillet 2012	Suite à un appel téléphonique sur la qualité du dernier dossier, l'exploitant demande une réunion (IIC, Filtréco, Bureau d'étude)
Août 2012	Réunion du 01/08 annulée, reportée au 14/08 Réunion du 14/08 faite avec Filtréco (M et Melle Picot), bureau d'étude EMR, DENV et DIMENC Relevé de décision envoyé le 21/08 à Filtréco, copie DENV
Septembre 2012	En attente de réponse de l'exploitant Transfert du dossier à la DENV
Décembre 2012	Visite d'instruction pour dossier ICPE
Février 2013	Visite d'instruction pour dossier de demande d'agrément au titre du code des aides pour le soutien de l'économie verte (CASE) province Sud
Février 2013	Relance par le CASE pour le dépôt de la nouvelle version du dossier ICPE
Avril 2013	Réunion de présentation de la nouvelle version du dossier par Filtréco (avec nouveau bureau d'étude) et dépôt de la nouvelle version du dossier

Mai 2013	Réunion exposant l'avis de demande de compléments de la DENV avec réitération de certaines demandes de la DIMENC non prises en compte dans la nouvelle version du dossier ;  L'exploitant demande d'une attestation de l'état du dossier toujours en cours.
Juin 2013	Envoi de l'attestation d'état du dossier par courrier
Juin 2013	Envoi de l'attestation d'état du dossier par mail à la demande de l'exploitant
Juillet 2013	Envoi de la demande de compléments
Juillet 2013	Commission case vert pour la demande de subvention Province Sud
Octobre 2013	Réception courrier avocat par mail concernant l'avancée du dossier